

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 777

présenté par

Mme Blin, Mme Serre, Mme Audibert, Mme Trastour-Isnart, M. Benassaya, M. Meyer, M. Cattin,  
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Therry et M. Ravier

-----

**ARTICLE 1ER QUATER**

Compléter cet article par la phrase suivante :

« À ce titre, il remet tous les ans à son ministère de rattachement un rapport effectuant un état des lieux précis et chiffré sur les manquements à l'exigence de neutralité des agents publics. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Actuellement aucune donnée n'est communiquée au sujet de ces manquements. L'objet de cet amendement est ainsi de demander au Gouvernement une communication précise en vue de renforcer la connaissance du phénomène et de renforcer le traitement des situations.